

06 juin 2023 -10:01

Retour sur les grandes tendances 2022 du secteur indépendant

Comme depuis près de 20 ans, le nombre de travailleurs indépendants augmente encore en 2022. La Belgique compte désormais 1.257.356 indépendants au 31 décembre 2022, soit 2,19 % de plus que l'an dernier. Cette tendance à la hausse concerne toutes les catégories d'affiliés et les secteurs d'activité de l'industrie, des professions libérales et des services. Retour sur les autres grandes tendances qui ont marqué 2022.

Augmentation de toutes les catégories d'affiliés par rapport à 2021

Le nombre d'indépendants en activité principale a augmenté de 1,08 % (de 786.772 à 795.282). Cette légère progression est due tant à l'augmentation du nombre d'activités principales exercées par des hommes (+ 1,18%) que par celles exercées par des femmes (+ 0,88%).

Le nombre d'indépendants en activité complémentaire a augmenté lui aussi en 2022 : ils sont au nombre de 323.494 contre 313.530 en 2021. Le nombre de titulaires masculins grimpe de 2,26 % (de 178.398 à 182.433) tandis que le nombre de titulaires féminins connaît une augmentation un peu plus importante de 4,39 % (de 135.132 à 141.061).

L'année 2022 se caractérise en outre par une hausse de 6,5 % du nombre d'indépendants actifs après l'âge de la pension (de 130.117 à 138.580). L'augmentation parmi la population masculine est de 5,96 % (de 97.304 à 103.106) et de 8,11 % pour la population féminine (de 32.813 à 35.474).

||
« L'importance du travail indépendant en Belgique ne cesse de croître, comme le montrent à nouveau les chiffres de 2022. » ||

Anne Vanderstappen
Administrateur général de l'INASTI

Baisse du nombre d'étudiants-indépendants

Depuis le 1er janvier 2017, les étudiants qui exercent une activité indépendante peuvent bénéficier du statut d'étudiant-indépendant. Au 31 décembre 2022, on compte 8.690 étudiants-indépendants contre

9.114 au 31 décembre 2021 (soit - 4,65 %). C'est la première fois que l'on peut remarquer une diminution depuis l'instauration de ce statut.

Le top 3 des branches d'activités les plus représentées au sein de ce groupe est identique à celui de l'ensemble des affiliés. Les professions libérales sont particulièrement bien représentées avec 3.528 étudiants-indépendants, soit 40,60 %. On retrouve en 2^e position le commerce avec 2.549 unités (29,33 %) et en 3^e position l'industrie avec 1.408 étudiants-indépendants (16,20 %).

La ventilation par âge montre que ce sont essentiellement les étudiants à partir de 20 ans qui font appel à ce statut spécifique.

Plus d'un quart des starters 2022 sont de nationalité étrangère

La notion de starters reprend les nouvelles affiliations, les reprises d'activité et les affiliations d'office. On en compte 124.048 en 2022, soit 3,07 % de moins qu'en 2021. Sur ce nombre total, 34.631 personnes sont de nationalité étrangère. Un nombre en augmentation par rapport à 2021 et qui représente 27,92 % de l'ensemble des starters, soit plus de 1/4 (26,71 % en 2020 et 26,05 % en 2021).

L'Ukraine en tête du top 3 des starters non-belges hors Union Européenne

Parmi les starters de nationalité non-belge hors Union Européenne, c'est dans le nombre de starters de nationalité ukrainienne que l'on observe le plus grand changement. Ils passent de 138 starters en 2021 à 1.141 starters en 2022 se hissant ainsi en tête du top 3. Ils sont suivis par les starters de nationalité marocaine et turque, dont le nombre reste stable par rapport à 2021 (de 903 à 906 et de 767 à 747 starters).

Autres constatations pour 2022

- Le nombre de conjoints aidants continue de diminuer. Cette baisse est de 9,40 % en 2022.
- Le nombre de sociétés en faillite est en augmentation : 6.443 en 2022 contre 4.513 en 2021.
- La moyenne des revenus nets, qui sert de base au calcul des cotisations sociales, a diminué de 0,70 % en 2022.

« Il est positif de constater que depuis près de 20 années consécutives, le nombre de personnes qui choisissent de devenir indépendant est de plus en plus important. Mais pour moi, cela signifie également que le statut social des indépendants devient de plus en plus attractif. Je pense par exemple aux différentes mesures prises pour augmenter les pensions des indépendants ainsi qu'en vue d'améliorer l'équilibre entre vie privée et professionnelle pour ces derniers (notamment en renforçant le système de congés), etc. C'est un signal encourageant pour poursuivre l'amélioration de ce statut social. »

David Clarinval
Ministre des Indépendants

Informations pratiques

Retrouvez les statistiques détaillées de 2022 sur [notre site Web](#).

Institut national d'assurances sociales pour travailleurs indépendants (INASTI)
Quai de Willebroeck 35
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 546 42 11
<http://www.rsvz-inasti.fgov.be>

Floriane De Muyter
Service de Communication
+32 2 546 44 92
floriane.demuyter@rsvz-inasti.fgov.be

Annelies Zegels
Service de Communication
+32 2 546 40 24
annelies.zegels@rsvz-inasti.fgov.be